

ACADEMIE DE GRENOBLE

ETABLISSEMENT COLLEGE ARTHUR RIMBAUD

ST JULIEN EN GENEVOIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2019/2020

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 17 octobre 2019

Présidence de : M. LAMBERT

Quorum: 31

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 5

Ordre du jour: Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2019 Approbation de l'ordre du jour	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
 1- Installations 1.1 Du Conseil d'Administration 1.2 De la Commission Permanente 1.3 De la Commission Educative et du Conseil de Discipline 1.4 De la Commission Hygiène et Sécurité 1.5 Du CESC 1.6 Du Conseil Pédagogique 				désignation	N°
2- Organisation Pédagogique 2.1 Dispositif devoirs faits 2.2 Programme d'actions 2.3 Point sur la Vie Scolaire 3 – Modification du règlement intérieur (voir document joint)					
4 - Organisation Administrative 4.1 – Contrats et Conventions					
5 - Organisation Financière					
5.1 Délégation de compétence au Chef d'Etablissement5.2 DBM5.3 Sortie scolaire					
6 - Point sur le fonctionnement :6.1 Exercices de sécurité6.2 Climat scolaire					
7 - Questions Diverses					

Signatures

Le Président Le Secrétaire

B. LAMBERT

PRESENCE AU CONSEIL Séance du : 05 novembre 2019

Qu	alité		Γitulaires				Suppléants		
		Nom –	Р	Α	Ε	Nom-	Р	Α	Ε
		Prénom				Prénom			
Administration	Chef	LAMBERT	X						
	d'établissement	Bernard							
	Adjoint	LE-GAILLON	X						
	,,	Isabelle							
	Gestionnaire	GEORGE	X						
	Gestiorinaire		^						
	ODE	François	V						
	CPE	BUFFA	X						
		Daisy							
	Agent comptable	NGAMBY		X					
		Laurent							
Elus locaux	Collectivité de	MONTEIL			Χ	Virginie			Х
	rattachement	Christian				MULLER			
	Groupement de	MAYORAZ			Χ				
	commune	Béatrice							
	Commune siège	CHEVEE		X					
	Commune siege	Mathilde		^					
	000000000000000000000000000000000000000			v					
	Commune siège	GONNEAU		X					
		Fabien							
Personnalité qua	alifiée	BOUSSAND	X						
		Ludovic							
		BENOIT Florer	nt	X					
Total			5						
Personnels de	Personnels	BURNET	X						
l'établissement	d'enseignement	Margaux							
Tetablissement	a chocignoment	COURTANT	X						
		Séverine	^						
			v						
		DELAMEILLIE	U X						
		RE Amandine							
		LANG Alice	X						
		PASQUALONE	X						
		Marlène							
		PRIVAS	X						
		Lauriane							
		THOMAS	X						
		Bénédicte	^						
		Delledicte							
	Personnels	POIDEVIN	X						
			^						
	administratifs,	Régis							
	techniques et	COVAS Océan							
	ouvriers, sociaux	FAUVERGUE	X						
	et de sante	Michaele							
Total			10						
Parents	Elus parents	DE PINHO	X						
d'élèves et		Victoria							
a 0.0100 ot	n eleves								
álàvas	d'élèves		Y						
élèves	a eleves	FESCHET	X						
élèves	d eleves	FESCHET Patricia							
élèves	a eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil	ie X						
élèves	a eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON							
élèves	a eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa	ie X X						
élèves	d eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON	ie X X t X						
élèves	a eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa	ie X X						
élèves	a eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET	ie X X t X						
élèves	d eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme	ie X X t X						
élèves	d eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme VENON	ie X X t X						
élèves	d eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme	ie X X t X						
élèves	d eleves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme VENON Véronique	ie X X t X X						
élèves		FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme VENON Véronique CHABALY	ie X X t X						
élèves	d eleves Elèves	FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme VENON Véronique CHABALY Wassim	ie X X t X X X						
élèves		FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme VENON Véronique CHABALY Wassim COCOLLOS	ie X X t X X						
élèves		FESCHET Patricia GESINA Emil GRANDJON Vanessa LACAS Benoî ROUSSET Jérôme VENON Véronique CHABALY Wassim	ie X X t X X X	X					

Total

Ouverture de séance et généralités

Le quorum étant atteint, Monsieur Lambert, Principal, ouvre la séance du Conseil d'administration.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 septembre 2019 approuvé à l'unanimité

Une remarque concernant les votes est formulée par Mme Pernet ; nous procèderons à la modification dans Dem'act

1- Installations

1.1 - <u>Du Conseil d'Administration</u>

1.2 - <u>De la Commission Permanente</u>

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

M. GEORGE, Gestionnaire

Membres titulaires

. Représentants des Personnels enseignants

Mme COURTANT Mme BURNET - M. RAFFIN Mme PRIVAS - Mme CARLI

. Représentants des Personnels non enseignants

M. POIDEVIN

. Représentants des Parents d'Elèves

Mme GESINA M. ROUSSET Mme VENON . Représentants des élèves

MIle COCOLLOS Lesly

Membres suppléants

- Mme PETITJEAN

- Mme COVAS

- Mme GRANDJON-NAVILLE

- Mme FESCHET - M. LACAS

- M. CHABALY Wassim

1.3 - De la Commission Educative et du Conseil de Discipline

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

M. GEORGE, Gestionnaire

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

Membres titulaires

. Représentants des Personnels enseignants

Mme THOMAS Mme PRIVAS Mme LANG

Mme DELAMEILLIEURE

. Représentants des Personnels non enseignants

M. POIDEVIN

. Représentants des Parents d'Elèves

Mme GRANDJON-NAVILLE

Mme FESCHET

Mme DELORME

. Représentants des élèves

M. CHABALY Wassim

MIle COCOLLOS Lesly

Membres suppléants

- Mme THEPOT

- Mme PETITJEAN

- M. HEDE

- M. RIPPLER

- Mme COVAS

- Mme DE PINHO

- Mme PITTET

Mme MASSEBEUF

- MIle CHABALY Aya

- M. REAL Ronan

1.4 - De la Commission Hygiène et Sécurité

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

M. GEORGE, Gestionnaire

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

M.MONTEIL, Conseiller Départemental

Membres suppléants

Représentants des Personnels enseignants

Mme BURNET

Membres titulaires

Mme PASQUALONE

. Représentants des Personnels non enseignants

Mme FAUVERGUE

- Mme COVAS

- Mme THEPOT - M. HEDE

. Représentants des Parents d'Elèves

Mme FESCHET

Mme MASSEBEUF

- Mme COLLET

Mme DELORME

- . Représentants des élèves
- M. RAMA Lindrit
- M. CHABALY Wassim

- M. BELLUART Imran

- MIle CHABALY Aya

1.5 - **Du CESC**

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

Membres titulaires

- . Représentants des Personnels enseignants
- Mme PASQUALONE
- Mme DELAMEILLIEURE
- . Représentants des Personnels non enseignants
- Mme FAUVERGUE
- M. POIDEVIN
- . Représentants des Parents d'Elèves
- Mme DE PINHO
- Mme FESCHET
- Mme DELORME
- . Représentants des Elèves
- MIle FESCHET Maelys

Membres suppléants

- Mme THEPOT
- M. HEDE
- Mme COVAS
- Mme ROUSSET
- Mme GESINA
- Mme MASSEBEUF
- MIle CISERON Estelle

1.6 - Du Conseil Pédagogique

M. LAMBERT, Principal

Mme LE GAILLON, Principale Adjointe

Mme BUFFA, Conseillère Principale d'Éducation

Mme BURNET, Coordonnatrice de SEGPA

Représentants des Personnels enseignants : Coordonnateurs de disciplines

Mme BURNET

Mme D'EREDITA

Mme DEREMETZ

M. DI MEGLIO

Mme ESTRAMPES

Mmes FESQUET/NOUGIER

Mme JEUNOT

Mme LESIEUR

Mme MARTINEZ

Mme PURNAMA

Mmes THEPOT/PRIVAS

Mme ANDRE

M. CONVERS

Mme FREMONT/M. RUBIN

2- Organisation Pédagogique

2.1 Dispositif « Devoirs Faits »:

Le dispositif Devoirs faits a été mis en place à partir de la semaine du 30 septembre.

Chaque classe bénéficie d'une heure par semaine sur la pause méridienne. Chaque groupe d'élèves est encadré par deux enseignants volontaires, un à dominante scientifique, un à dominante littéraire. Une quinzaine de professeurs se sont portés volontaires, ce qui permet d'avoir des enseignants disponibles lorsqu'un des responsables de la séance du jour est absent.

Pour chaque jour de la semaine avec pause méridienne, il y a deux groupes de Devoirs faits, encadrés par deux enseignants (soit 4 enseignants par séance au total).

Les professeurs principaux, après concertation avec l'équipe pédagogique, ont désignés les élèves qui semblaient en avoir le plus besoin. Les familles ont été prévenues via le carnet de liaison. Si les parents souhaitent désinscrire leur enfant, ils doivent le formuler par écrit, sinon l'enfant est inscrit d'office. En cas d'absence, l'élève est porté absent comme pour n'importe quel autre cours.

Ont été proposés 130 élèves au total, tous niveaux confondus. Certains élèves ont été désinscrits, d'autres ont été rajoutés à la demande des parents (notamment, suite aux premières réunions parents-professeurs). Sont actuellement inscrits 142 élèves. A ces élèves inscrits d'office, peuvent se rajouter des élèves volontaires qui viennent ponctuellement.

Points à améliorer :

Un certain nombre d'élèves restent absents.

Le passage à la cantine pose des difficultés au vu du nombre d'élèves prioritaires. Certains élèves n'ont pas le temps de manger, et/ou arrivent en retard.

2.2 Programme d'actions

Le programme d'actions/projets et le calendrier de ceux-ci sur l'année scolaire est projeté aux membres du Conseil d'administration.

Il est souligné que ce programme est diffusé en direction

- des équipes de manière à ce que chacun puisse relier son propre enseignement aux actions/projets menés
- des élèves et des parents

Il ressort que les actions sont nombreuses au collège Rimbaud et qu'il est de plus en plus indispensable de les prioriser pour qu'elles ne prennent pas le pas sur les progressions et les enseignements disciplinaires ; ceci est d'autant plus probant sur le niveau 3ème à examen.

Le principal s'autorise un focus sur deux actions d'envergure :

- l'action « Un Cerveau pour Demain » qui favorise la réflexion cognitive s'inscrit dans ce qui doit devenir un « atelier académique »
- l'action menée sous l'égide de la Cellule de Lutte contre le Harcèlement, notamment l'action de formation d'adultes (enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, animateurs,...) pour laquelle l'établissement avec le collège Rousseau, le lycée Mme de Staël et les écoles de secteur mais aussi la MJC de Viry et le service « jeunesse » de la municipalité de St Julien répondent à des appels à projets et vont bientôt commencer une collecte de fonds en direction de tous les partenaires et à l'aide de la « Trousse à projets »

2.3 Point sur la Vie Scolaire

L'équipe vie scolaire a été renouvelée en grosse partie cette année avec 4AED recrutés et une nouvelle CPE.

Les points sensibles ciblés sont :

- les études :
- la restauration scolaire;
- les toilettes ;
- les relations entre élèves du fait de la densité démographique du collège.

3 - Modification du règlement intérieur

Les membres du Conseil d'administration adopte les modifications apportées au règlement intérieur qui avaient recueilli l'avis positif de la Commission permanente le 30 septembre 2019.

Vote à l'unanimité

4 - Organisation Administrative

4.1 – Contrats et Conventions

- le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention 2019 avec l'association GRAND BUREAU concernant la participation d'élèves à un concert pédagogique de prévention des risques auditifs intitulé "Dose le son!" le 15 novembre 2019 organisé à Château Rouge à Annemasse.

Vote à l'unanimité

- Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer avec le réseau CANOPE une convention concernant l'intervention de personnes extérieurs à l'établissement auprès d'élèves et de professeurs dans le cadre du dispositif "Musée hors les murs" et l'action "Pégase". Dans le cadre de cette action, le collège accueillera pendant 13,5 semaines 10 œuvres d'art contemporaines <u>du 12 novembre 2019 au 13 février 2020</u>.

Vote à l'unanimité

- Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer avec l'association des professeurs documentalistes de l'Education nationale de l'académie de Grenoble (APDEN Grenoble) une convention

concernant le prêt d'une exposition intitulée « Histoires de fausses nouvelles » réalisée par la BNF et le CLEMI qui sera accueillie au CDI du 9 au 27 mars 2020.

Vote à l'unanimité

- Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer, dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE), avec la commune de Saint-Julien-en-Genevois une convention concernant la mise en place d'ateliers d'estime de soi et d'ateliers de remotivation scolaire.

Vote à l'unanimité

5 - Organisation Financière

5.1 Délégation de compétence au Chef d'Etablissement

Le Conseil d'administration autorise la délégation de compétence du Conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés publics à incidence financière annuelle dans la limite des crédits puverts et le respect des règles fixées aux articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

Vote à l'unanimité

5.2 DBM

Le Conseil d'administration adopte la DBM n°6 pour prélèvement sur fonds d'un total de 15 000 euros.

Vote à l'unanimité

5-3 Sortie scolaire

- St-Romain-en-Gal le 29 novembre 2019 : le conseil d'administration autorise le budget prévisionnel de la sortie scolaire à St Romain en Gal ainsi que la participation des familles pour 10 € par élève.

Vote à l'unanimité

6 - Point sur le fonctionnement :

6.1 Exercices de sécurité

Un exercice de sécurité a été réalisé depuis la rentrée : confinement en cas d'alerte Attentat-Intrusion le 17 octobre 2019.

Il s'est dans l'ensemble bien déroulé.

Un exercice incendie est à venir, ainsi qu'un exercice « risques majeurs ».

6.2 Climat scolaire :

Un tour de table est effectué concernant le climat scolaire.

Pour les parents, un réel effort a été fait sur le poids des cartables.

Ils notent que lors des trois premières semaines de cours, la sortie à 17h a été parfois difficile.

Pour les professeurs, le climat est plus serein, même si l'on ressent que le sureffectif impacte la vie de l'établissement.

7 - Questions diverses:

La	séance	est	levée	à	19h45